



PRÉFET DU VAL-D'OISE

Le Préfet

Cergy-Pontoise, le 4 mars 2020

Le Préfet du Val-d'Oise

à

Mesdames et messieurs les députés

Madame et messieurs les sénateurs

Madame la présidente du Conseil départemental

Mesdames et messieurs les maires

Objet : Covid-19

Point de situation dans le département du Val d'Oise

PJ : guide des bonnes pratiques d'hygiène

Face à la propagation du covid-19 sur le territoire national, le Gouvernement a activé le stade 2 du plan de lutte contre les pandémies. Dans le département du Val-d'Oise, à ce jour, les résultats des tests pratiqués permettent d'affirmer que 10 personnes sont positives. 3 sont hospitalisées dans deux hôpitaux parisiens (hôpital Bichat et Pitié Salpêtrière). Une seule, âgée de 85 ans, est actuellement hospitalisée à l'hôpital de Pontoise. Les autorités de santé ont demandé aux 6 autres personnes, faiblement symptomatiques, de rester chez elles pour une période de 14 jours en limitant les contacts avec leur entourage. Chacune d'entre elles fait l'objet d'un suivi quotidien des autorités de santé.

L'une des 10 personnes dont les tests sont positifs est un enfant de 6 ans scolarisé dans un groupe scolaire de la commune de Louvres. Au regard des contacts ayant pu exister avec d'autres enfants et des personnels de l'établissement, notamment à l'occasion d'une sortie scolaire récente associant plusieurs classes, la décision a été prise en lien avec les services de l'Agence régionale de Santé et de l'Education Nationale de fermer l'établissement pour une période de 14 jours à compter du 5 mars 2020. Il est demandé aux enseignants, aux personnels de l'établissement et aux enfants des familles concernés, de demeurer à leur lieu de résidence en limitant leurs sorties et leurs contacts. Un dispositif de suivi de ces personnes est mis en place par les autorités de santé régionale.

En outre, dans le cadre des mesures de prévention, l'ensemble des personnels de santé reçoit désormais sa dotation de protections individuelles nécessaires pour l'exercice de ses missions. La mobilisation exceptionnelle des personnels de santé, leur professionnalisme, permet la prise en charge de toutes les personnes présentant les symptômes du covid-19 dans le département sans que cela n'entraîne une dégradation de l'activité quotidienne des autres services hospitaliers.

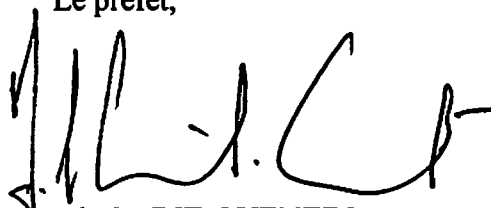
Cependant, afin d'éviter tout engorgement du système de santé, il convient de rappeler aux valdoisiens les conduites à tenir :

- l'appel au 15 doit être réservé exclusivement pour les personnes présentant les symptômes liés au covid-19 : toux, forte gêne respiratoire et température élevée,
- pour toute autre question, il convient de privilégier le recours au numéro vert national 0 800 130 000.

Au delà de ces numéros, dans le département du Val-d'Oise, les élus peuvent contacter directement la délégation départementale de l'ARS au numéro suivant 01 34 41 14 03 afin d'obtenir une réponse à toutes leurs interrogations.

Je compte sur votre implication pour relayer largement ces informations ainsi que les consignes d'hygiène à respecter. Le strict respect de ces dernières est le gage du maintien de l'entière opérationnalité des services de santé et de la prise en charge des patients atteints du covid-19

Le préfet,



Amaury de SAINT-QUENTIN

COVID-19

CORONAVIRUS, POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES



**Se laver très régulièrement
les mains**



**Tousser ou éternuer
dans son coude**



**Utiliser un mouchoir
à usage unique et le jeter**



**SI VOUS ÊTES MALADE
Porter un masque
chirurgical jetable**



**Vous avez des questions
sur le coronavirus ?**

[GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)

0 800 130 000
(appel gratuit)